Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 13 (1978)

Artikel: Horizon supérieur secteur occidental et tombes bronze ancien : texte
Autor: Bocksberger, O.-J.
Kapitel: Annexe : méthode de photographie utilisée pour la tombe n°3
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835515

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ANNEXE

Méthode de photographie utilisée pour la tombe n°3

Conditions de travail.

Les conditions de travail étaient particulièrement défavorables car la tombe se trouvait en partie sous le seuil de l'immeuble surplombant le chantier. En outre un égout et une conduite électrique se trouvaient placés exactement au-dessus de la tombe. Cette dernière était donc fouillée partiellement en sous-oeuvre et de multiples planches d'échafaudage génaient considérablement les manoeuvres (Fig. 29).

Méthode de prise de vue.

On a dû diviser la zone de la tombe en cinq parties qui ont été photographiées séparément. Il s'agissait de réaliser des photographies obliques qui permettent d'éviter les conduites et qui ne présentent pas de trop grandes déformations de perspective. On a utilisé pour cela un objectif Nikon grand angulaire à décentrement (PC 35mm).

La fig. 30 montre le découpage de la tombe en cinq parties ainsi que les positions successives de l'appareil photographique. On remarque que trois photographies ont nécessité un décentrement de l'objectif, notamment les photos 4 et 5 prises sous l'égout.

On a placé sur la surface de la tombe des points de repère distants de 50cm; ces repères ont été utiles lors de l'aggrandissement des clichés et lors du montage.

Aggrandissement et montage des photographies.

On a tout d'abord agrandi la photographie No 3, située au centre de la tombe. L'aggrandissement a été exécuté à l'échelle 1:5 en ayant soin de redresser la photo par inclinaison de la table de l'agrandisseur. On a ensuite aggrandi les photos 2 et 4 en prenant soin que les pierres couvertes par deux photos se superposent. On a procédé de même pour les photos 1 et 5.

Une fois les négatifs tirés on a procédé au montage des photos en juxtaposant les différentes zones agrandies. Le montage a ensuite été retouché puis photographié à nouveau afin d'obtenir un négatif unique.

L'ensemble des opérations a été réalisé par Monsieur Pierre Corboud, étudiant au Département d'Anthropologie.

Applications et limites de la méthode.

Cette méthode peut être utilisée dans tous les cas où il n'est pas possible de photographier un sujet en une seule fois, par manque de recul ou à cause d'obstacles masquant une partie du sujet. Toutefois elle est difficilement utilisable pour des objets présentant une trop forte dénivellation ou un relief trop accentué.